

Concertation entre les syndicats et associations de riverains pour une plus grande efficacité

Sur l'initiative de Pierre BILLEN, Président de l'A.R.F, le Comité de Liaison des Intérêts Aquatiques (C.L.I.A.) a rassemblé le 21 Janvier à Paris, les syndicats et associations de riverains des cours d'eau.

Une volonté d'être plus efficace est rapidement apparue pour l'obtention du bon état écologique et chimique des eaux, pour parvenir à une continuité écologique sans endommager gravement, inutilement et irrémédiablement un patrimoine séculaire, les propriétés privées et une production considérable d'énergie renouvelable.

Etaient présents :

Syndicat de Défense des Moulins et Cours d'Eau (S.D.M.C.E.),
Fédération Française Associations de sauvegarde des Moulins (F.F.A.M.),
Fédération Des Moulins de France (F.D.M.F.),
Fédération Electricité Autonome de France (E.A.F.),
Association des Producteurs Autonomes Centre et Moyenne Loire (A.P.A.C.M.L.),
Association des Riverains de France (A.R.F.),
Association Nationale de la Meunerie Française (A.N.M.F.),

Retenus par des engagements antérieurs, s'étaient excusés :

Union des Producteurs Electricité du bassin de l'Adour,
Groupement Hydroélectricité du Massif central,
France Hydroélectricité,

Après de rapides échanges sur les situations rencontrées, les possibilités de soutien et d'entraide pour les cas graves et emblématiques, plus généralement pour les cas difficiles pour le seul syndicat ou la seule association concernée sont rapidement apparues.

L'urgence des actions à mettre en œuvre et soutenir en commun est apparue comme une évidence pour tous. La création d'une fédération coordonnant les actions pourrait être utile mais n'a pas semblé être la première nécessité. La fusion des différents groupements en un organisme national unique a été rejetée.

Il a été convenu de :

- Sensibiliser les riverains de tous les bassins hydrauliques de France et les inviter à participer aux réunions qui concernent les cours d'eau (S.C.O.T., P.L.U., S.A.G.E., C.L.E., C.R.E., C.L.I.C., etc ...)
- Organiser, dans chaque bassin, des visites d'installations en bon état de fonctionnement, étudier de près les analyses, études d'impact et propositions des bureaux d'études avant les prises de décision définitive,
- Provoquer une information et une prise de conscience collectives par la Presse, la Télévision et Internet.

Lorsqu'un cas grave ayant provoqué une mobilisation locale importante des riverains concernés et nécessitant soutien et entraide demandés par le syndicat ou l'association concerné, les membres du C.L.I.A. mettront leurs moyens en œuvre dans les formes les mieux adaptées possibles.

Un questionnaire court et précis ainsi qu'un argumentaire vont être rapidement mis au point par A.P.A.C.M.L. (Gérard CAMY) et A.R.F. (Gérard AUBERY) pour être présentés dans chaque région et département aux candidats tête de liste pour les élections régionales. Avec quelques aménagements si besoin, ils pourront servir à provoquer la création d'un groupe d'élus prêts à défendre notre cause aux plans national et local.

G. AUBERY et G. CAMY acceptent la mission mais demandent à tous les membres du C.L.I.A. de leur transmettre sans délai les éléments qu'ils pourraient détenir et qui leur seraient très utiles.

Ces documents seront transmis aux membres du C.L.I.A. pour diffusion immédiate, soit directement, soit par leurs adhérents répertoriés. Les réponses qui leur parviendront devront être retransmises à chacun des membres du C.L.I.A.

Jean-Pierre POUPINOT
Secrétaire général A R F